

ÉQUIPEMENTS BIOMASSE VECTEUR AIR - QUALI'BOIS AIR ^{QUA004}

PRÉPARATION A L'APPELLATION QUALI'BOIS AIR

Réaliser des installations d'appareil biomasse vecteur AIR

Pour plus d'informations : <http://reconnu-rqe.fr>

Objectifs

Acquérir les compétences pour réaliser des installations d'appareil biomasse vecteur AIR dans le respect des règles de l'art.

Public Visé

Plombiers- chauffagistes – Installateurs agréés

Pré Requis

Niveau V – diplôme équivalent ou avoir une expérience significative dans le domaine de l'installation et de l'exploitation des appareils à bois indépendants. Français, lu, parlé, écrit

Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéo projection – supports papier
- Documents techniques
- Matériels didactiques sur plateforme pédagogique

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert agréé par QUALIT'ENR

Parcours pédagogique

OUVERTURE / INTRODUCTION

- Objectifs et programme du stage
- Recueil des attentes

SITUER A UN CLIENT LE CONTEXTE ENVIRONNEMENT DU BOIS, L'ASPECT RÉGLEMENTAIRE, LE MARCHÉ ET LES LABELS DE QUALITÉ

- Pourquoi réduire nos consommations
- Le contexte RT 2012
- Le marché des appareils bois énergie
- Label Flamme Verte
- Combustible (bois bûches, granulés, brique, label/certification combustible, taux d'humidité, pouvoir calorifique, séchage, conditions de stockage...)

EXPLIQUER A SON CLIENT LE FONCTIONNEMENT D'UN APPAREIL BOIS INDÉPENDANT ET LES RISQUES LIÉS A LA COMBUSTION

- Combustion du bois : les différentes étapes, les rendements
- Qualité de l'air et émission de polluants : les polluants émis, les solutions à mettre en œuvre pour les éviter
- Liste des différents appareils à bois existant sur le marché (les poêles, les inserts, cuisinières, appareils mixtes... : les avantages/inconvénients de chaque système existant)
- Principe de fonctionnement d'un appareil bois indépendant
- Les incitations financières
- Le dossier administratif à remettre au client (devis, PV de réception...)

CONCEVOIR ET DIMENSIONNER UNE INSTALLATION AU PLUS JUSTE DES BESOINS ET EN FONCTION DE L'EXISTANT

- Déperditions du bâtiment (les méthodes simples comme la méthode G, analyse sommaire de l'enveloppe du bâtiment, apports gratuits...)
- Les différents paramètres pour configurer au mieux l'appareil bois indépendant : forme, volume, configuration du local
- Les attentes du client : esthétisme, confort
- Les exigences d'étanchéité à l'air et les modes de raccordements
- Désignation des conduits : comptabilité entre le conduit et l'appareil, passage des planchers et notions sur les exigences d'étanchéité à l'air du bâti
- Dimensionnement : connaître et éliminer les risques d'incendie et d'intoxication
- Garantir la pérennité de l'installation

LES POINTS CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE LA MISE EN SERVICE, SAVOIR EXPLIQUER A SON INTERLOCUTEUR

- Fumisterie : mise en œuvre des conduits de fumée et des conduits de raccordement, modérateur de tirage, réhabilitation des conduits, tubage, ventilation des coffrages
- Les appareils à bois indépendants : amenée d'air comburant, distribution et récupération d'air chaud, règles et mise en œuvre des différents types d'appareil à bois (insert, poêle, cuisinière)
- Les modalités de fin de chantier : le PV de réception à remettre au client et la

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754

fiche d'autocontrôle à usage interne : les points clés à mettre en avant auprès de son client

- Analyse de l'installation et visualisation des circuits d'air
- La mise en service d'une installation bois indépendant, l'autocontrôle et mesures

PLANIFIER LA MAINTENANCE DE L'EXPLOITATION

- Faire l'entretien, connaître les différents points clés d'une maintenance préventive, diagnostiquer une panne sur une installation
- Les différents points à vérifier lors d'une maintenance préventive (entretien)
- Conseils au client sur l'usage et l'entretien au quotidien : allumage, réglage des entrées d'air, quelle taille de bûche utiliser, quelle qualité de combustible, comment entretenir son appareil + les messages du guide Adème se chauffer au bois
- Résoudre les études de cas présentant une panne : refolement, bistrage, mise à défaut appareil

ÉVALUATION THÉORIQUE DES ACQUIS

- Vérification des acquis par QCM

CONCLUSION / EVALUATION

- Evaluer le niveau de satisfaction, le respect des objectifs et les réponses aux attentes

Méthodes et modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Questionnaire d'entrée et de sortie de formation, questionnement oral
- Evaluation pratique et QCM de validation des acquis.

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.



Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

12

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr

www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.